



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

L'INSERTION
PROFESSIONNELLE



Itinéraires
PLATEAU TECHNIQUE

Nous espérions que l'année 2021 soit celle de la fin des contraintes liées à la crise sanitaire mais il n'en fut rien. Le COVID étant toujours présent, le protocole strict mis en place au Plateau Technique d'Itinéraires depuis mai 2020 a continué de rythmer le quotidien des équipes.

La reprise annoncée nous donnait une note d'optimisme, mais elle a aussi entraîné une hausse devenue chronique du prix des matériaux, de l'énergie et une disponibilité des produits toujours aléatoire, venant compliquer l'approvisionnement des chantiers et l'organisation des plannings.

Toutefois, cette reprise nous a encouragé à envisager une augmentation des effectifs, avec en projet le recrutement d'un Encadrant Technique en maçonnerie. Ce profil de poste est difficile à trouver mais, à terme, cela permettrait de proposer 5 à 6 postes supplémentaires en CDDI¹ aux jeunes issus de nos quartiers d'intervention.

La mobilisation et la motivation des équipes étant restées sans faille, nous avons pu réaliser pour LMH (Lille Métropole Habitat) un chantier d'ampleur à Lille Sud, Résidence Jules Vallès, tour 19. Douze jeunes, dont six du quartier de Lille Sud, ont mené à bien ce chantier sur cinq mois.

Une fois encore, le Plateau Technique d'Itinéraires a démontré le rôle important qu'il joue dans l'accompagnement des jeunes, d'autant plus dans cette période compliquée. Son avenir et sa pérennité sont toujours conditionnés au soutien de nos partenaires.

Jean-François DIVERCHY,
Chef du service Plateau Technique d'Itinéraires

¹- Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

Sommaire

Edito	02
--------------------	-----------

01. Présentation du service

1. L'équipe et ses missions	04
2. Le fonctionnement	05
3. Un accompagnement à 360.....	06

02. L'activité du Plateau Technique en 2021

1. Le public accompagné : chiffres clés.....	10
2. La levée des freins.....	12
3. Les chantiers réalisés.....	13

01 Présentation du service

1. L'équipe et ses missions

Le Plateau Technique d'Itinéraires est une **entreprise de l'économie sociale et solidaire** qui permet aux éducateurs de l'association Itinéraires de proposer, en accord avec la **Mission Locale** et **Pôle Emploi**, une première expérience de travail à des **jeunes de 18 à 25 ans sans qualification ni expérience professionnelle et très éloignés de l'emploi** par les difficultés qu'ils cumulent.

Il accueille également des **jeunes en stage «découverte de métiers»** orientés par les Acteurs de liaison sociale en environnement scolaire (**A.L.S.E.S.**) et le dispositif Mon Avenir J'Y Crois (**MAJ'YC**), créé par Itinéraires pour accompagner les jeunes ayant quitté le milieu scolaire et lever les freins à l'insertion professionnelle.

L'équipe :

► **Jean-François DIVERCHY**, chef de service. Il est le responsable des relations clients, de la maîtrise technique (devis, suivis de chantiers, respect des normes et réglementations), du management des équipes et il est référent en sécurité.

► 5 encadrants techniques : **Bertrand SIMON, Marian LEZON, Jean-Marc HAREMZA, Pascal BOYER, Olivier FREDERIC**. Professionnels des métiers du bâtiment, ils préparent et organisent les ouvrages, encadrent les jeunes et gèrent le matériel.

► **Yvette TISON**, responsable de l'accompagnement professionnel. Elle gère l'instruction des candidatures et la mise en oeuvre des contrats, le suivi du parcours et les propositions de formation, les bilans, le conventionnement avec la DDETS¹, les relations partenariales avec Pôle Emploi et les réseaux de partenaires. Pour Itinéraires, elle est membre du conseil d'administration du réseau **Chantier Ecole**.

► **Kathy LAHAYE**, assistante de direction. Elle assure l'accueil de la clientèle, la gestion des dossiers et des contrats, les états de présence des jeunes.

► La gestion financière et comptable est assurée par le **service comptabilité d'Itinéraires**.



¹ Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

Le Plateau Technique d'Itinéraires est une entreprise de bâtiment doublement agréée **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)** et **Atelier Chantier Insertion (ACI)** par la DDETS¹.

C'est aussi un **secteur Propreté et hygiène des locaux** qui a accueilli **16 personnes** en 2021.

1- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.



2. Le fonctionnement

1. Repérage des jeunes

Les publics sont repérés et reçus par les équipes éducatives du **Club de prévention**. L'orientation est validée lors des rencontres partenariales avec la **Mission Locale de Lille, d'Hellemmes** et de **Wattignies**.

La mise en œuvre de l'accompagnement est réalisée à partir d'un diagnostic et de l'analyse des besoins par les éducateurs spécialisés.

La demande d'insertion fait l'objet de l'ouverture d'un dossier de candidature. Avant tout dépôt, la pertinence du positionnement est validée par les prescripteurs partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi).

3. Contractualisation

Les personnes recrutées par le Plateau Technique sont engagées pour une **période de 4 à 6 mois renouvelable en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)**.

Une note éducative fait état des principaux objectifs fixés avec le jeune. Les étapes d'accompagnement sont identifiées lors de la rencontre de contractualisation réunissant le jeune, le référent éducatif du Club de prévention et la chargée d'accompagnement professionnel de l'ACI.

Un **livret de parcours professionnel** rend compte de l'accompagnement socio-professionnel qui est effectué durant le ou les contrats. Ce livret est renseigné tout au long du parcours par les accompagnants. Il est signé par le jeune car il a valeur de contractualisation éducative. Ces informations permettent de capitaliser les acquis professionnels et sont restituées en fin de contrat sous forme d'attestation de compétences établie par la chargée d'accompagnement professionnel.

2. Recrutement

Les critères de sélection portent sur la volonté du jeune à :

- **Rompre avec l'oisiveté, l'isolement**
- **Rompre avec les pratiques délictueuses et les conduites à risque (addictions, délinquance...)**
- **Travailler les compétences socio-professionnelles**
- **Engager les démarches de levée des freins (santé, mobilité, niveau de formation).**

4. Bilan intermédiaire et bilan de fin de contrat

En présence du salarié en parcours, du **référent éducatif** et le cas échéant du **référent Mission Locale**, ces entretiens ont pour objectifs de faire un point d'étape sur la situation socio-professionnelle de la personne et d'objectiver l'accompagnement socio-professionnel.

Des « **Réunions d'évolution de parcours** » réunissent encadrants techniques, référents éducatifs, chargée d'accompagnement professionnel et référent IAE (Insertion par l'Activité Economique) de Pôle Emploi. Les restrictions sanitaires en vigueur en 2021 nous ont obligé à adapter nos pratiques et individualiser ces suivis.

La démarche d'accompagnement se prolonge régulièrement au-delà de la durée du contrat de travail. La chargée d'accompagnement professionnel reste une personne ressource pour les salariés sortis du dispositif dont la situation professionnelle ou de formation n'est pas concrétisée.

3. Un accompagnement à 360°

Le Plateau Technique offre un accompagnement global du parcours des jeunes, à la fois social et professionnel. Ce suivi est articulé autour d'entretiens pour travailler le projet personnel et professionnel. C'est ce qui permet d'envisager une suite de parcours positive à la fin du contrat vers une formation, une Structure d'Insertion par l'Activité Economique et/ou une entreprise classique.

Un accompagnement socio-éducatif

Même si la première demande du jeune est l'obtention d'un travail, la première réponse apportée est le plus souvent d'un autre ordre. Un certain nombre de démarches préalables (notamment administratives) doivent être réalisées.

Il est toutefois indéniable que l'obtention d'un contrat de travail pour le jeune constitue un réel atout, car elle permet d'effectuer un travail sur sa situation sociale (santé, logement...) mais aussi sur son savoir-être avec les autres (équipe, clients).

L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par le référent éducatif et plus largement par l'équipe

éducative intervenant sur le quartier où réside le bénéficiaire.

C'est un **travail en complémentarité** à la fois **avec les services internes d'itinéraires** (équipes éducatives, encadrants techniques, chefs de service et leur direction) et en externe **avec l'ensemble des partenaires** : Centres Sociaux, Mission Locale, Pôle Emploi, organismes de formation, service Garantie Jeunes, bailleurs sociaux, professionnels de santé (centres médico-psychologiques, centres d'addictologie...) et le réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Les principales actions de l'accompagnement social visent :

- ▶ à résoudre des freins à la mobilité ;
- ▶ le savoir-être, le rapport à l'autorité, à la sociabilité, à la gestion des conflits ;
- ▶ la santé et les problèmes d'addictions ;
- ▶ les problèmes de logement ;
- ▶ les difficultés financières et la gestion de budget ;
- ▶ le développement personnel : confiance et estime de soi, hygiène de vie, soutien, écoute, conseil.

Un accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel s'appuie sur des actions :

- d'aide à la définition de projet et orientation ;
- de savoir-être et de développement personnel ;
- d'accompagnement à la mise au travail et d'adaptation au poste de travail ;
- d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles ;
- d'aide à la recherche d'emploi et d'accès aux dispositifs de droit commun : Pôle Emploi, offres de formation, services emploi de la Mission Locale.



Pour la plupart des jeunes, il s'agit d'une première expérience de travail. Elle leur permet de prendre conscience de leurs capacités et du chemin qu'il reste à parcourir, mais aussi des contraintes du monde du travail. Il s'agit de travailler sur les représentations professionnelles mais aussi à la construction d'un projet professionnel réaliste, c'est-à-dire en lien avec le niveau et les aptitudes d'une part et la réalité du marché du travail d'autre part.

► Travailler les savoir-faire

Les jeunes recrutés n'ont pas, ou très peu, de connaissances techniques à leur entrée en contrat. Le Plateau Technique leur permet de développer leurs compétences par la réalisation de travaux dans les règles de l'art, le respect des délais et la mise en œuvre des techniques professionnelles les plus récentes sur de vrais chantiers auxquels ils prennent part.

Ces activités permettent l'apprentissage de techniques professionnelles de base et le développement de compétences sociales et professionnelles. Les situations de travail comportent des exigences de qualité du travail rendu. Par conséquent, les jeunes sont confrontés à ces exigences et sont amenés à y répondre.

Les acquis techniques sont formalisés à l'aide du livret de suivi du jeune et sont reportés sur une attestation de compétences délivrée aux salariés.

► Mise en situation professionnelle et partenariat avec des entreprises / employeurs

Des activités de mise en situation professionnelle chez un autre employeur sont systématiquement proposées. Elles font l'objet d'un échange lors de la contractualisation et lors des entretiens individuels d'étapes de parcours.

Les mises en situation professionnelle sont réalisées à la demande des jeunes, en fonction de leurs besoins et de leurs aptitudes. La recherche d'entreprise d'accueil et l'évaluation de la période sont organisées et accompagnées.

Cela n'a pas été possible en 2021 compte-tenu des capacités d'accueil restreintes par la crise sanitaire.

Néanmoins, le travail partenarial reste essentiel avec des structures telles que :

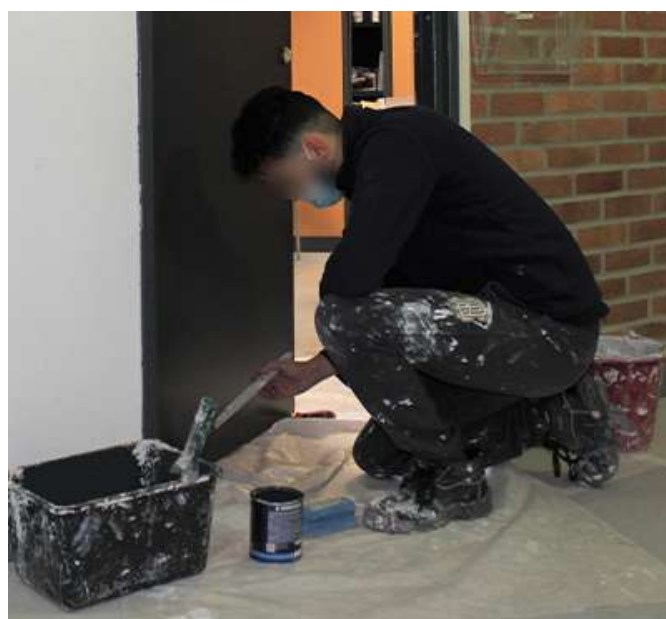
- le Pôle Emploi ;
- la Mission Locale ;
- la Maison de l'Emploi et ses services tels que Bâti' Lille ;
- les structures d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) telles que les Entreprises d'Insertion (EI) et Entreprises Temporaires (ETTI), Janus et Interinser pour les suites de parcours ;
- les réseaux Chantier Ecole et URIAE pour les supports à l'accompagnement (outils et formation) ;
- les entreprises locales...

► Travailler les savoir-être

Un travail important est mené pour le développement ou l'apprentissage des aptitudes au travail et l'acquisition de repères professionnels (assiduité, ponctualité, respect de la hiérarchie, travail en équipe, respect du client).

L'intervention sur les territoires permet également aux jeunes de faire valoir une image plus positive de leurs capacités. Cela contribue à une meilleure estime de soi et une meilleure reconnaissance de la part d'autrui.

La nature des activités permet aux jeunes de percevoir très rapidement le résultat du travail accompli, ce qui contribue à les valoriser et à ce qu'ils reprennent confiance en eux.



► Formation individuelle et collective

Les activités de formation portent principalement sur :

- La définition ou la validation de projet professionnel : orientation vers les ateliers et forums de la **Mission Locale** par domaines professionnels.
- La remise à niveau : sollicitation des organismes tels que l'Union Française de la Jeunesse, ID Formation, CREAfi ou encore SJT (Solidarité Jalons pour le Travail).
- Les projets ou souhaits d'accès à l'emploi par des formations courtes telles que le CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).
- Les obligations professionnelles, comme les gestes et postures ou le montage/démontage d'échafaudage. Il s'agit de formations collectives, réalisées le plus souvent en interne et dispensées par les encadrants techniques habilités.



LA COOPÉRATION ENTRE LE CLUB DE PRÉVENTION

Lucas*, 22 ans et Nasséra HALITIM, éducatrice spécialisée d'Itinéraires - FAUBOURG DE BÉTHUNE

Lucas est accompagné par le Club de prévention d'Itinéraires depuis mars 2021 et a intégré le Plateau Technique d'avril à octobre.

Lucas :

« J'ai connu Itinéraires grâce à mon frère, qui était accompagné par Nasséra. Au fur et à mesure de leurs entretiens et des échanges que j'ai eu avec lui, j'ai dit à Nasséra que ça m'intéressait aussi d'être aidé dans des démarches, car je n'avais pas de travail. »

Nasséra :

« Avec Lucas, nous avons travaillé l'**insertion professionnelle** mais pas que, puisque d'autres questions se posaient aussi : l'**accès au logement** et la **mobilité** (Lucas n'ayant pas le permis de conduire, c'est un frein à sa recherche d'emploi). »

Lucas (en souriant) :

« Si j'avais écouté Nasséra dès le départ, le permis je l'aurais peut-être déjà. C'est moi qui ai un peu traîné, je ne vais m'inscrire que ce mois-ci¹. Mais cette fois je vais aller jusqu'au bout car c'est vrai que ça va me servir pour le travail. »

Nasséra :

« Le permis était un objectif fixé dans le cadre du contrat aidé. Lucas a pris effectivement un peu plus de temps à la décision et l'engagement mais mieux vaut tard que jamais et je suis contente qu'il ait enfin entamé cette démarche. J'ai monté avec lui le dossier pour une **Bourse**

Jeunes de la Fondation de France (pour une aide au permis et au logement) et une demande de logement social a été faite. Nous cherchons aussi dans le privé mais l'accès au logement pour les jeunes reste aujourd'hui compliqué. »

Lucas :

« Avant d'entrer au Plateau Technique, j'ai eu un entretien avec Yvette et Nasséra. Yvette m'a expliqué comment ça fonctionnait. Une fois en poste, je travaillais du lundi au mercredi dans l'équipe de Pascal, en peinture.

J'avais déjà une petite expérience dans ce domaine (à 16 ans lors d'un contrat d'apprentissage que je n'avais pas terminé, et dans une entreprise de BTP). Ça m'avait donné envie de continuer là-dedans.

Avec Pascal nous avons travaillé sur différents chantiers à Lille Sud, à Vitry en Artois, à Lomme/Lambersart, à Lille Moulins : peinture en façade, placo, pose d'enduit. Ça s'est super bien passé, il y avait une bonne entente et je me suis adapté assez vite. Pascal m'a même dit que, pour lui, j'étais prêt à intégrer une entreprise classique.

Yvette m'a aussi trouvé des contrats d'intérim d'insertion mais ça ne m'a pas plu car c'était du gros oeuvre (maçon/coffreur).

Ce que j'ai appris de nouveau au Plateau Technique c'est le montage et le démontage d'échafaudage et les mélanges de peintures. Tout ça, ce sont des expériences en plus à mettre sur le CV ! »

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié
1- Cette entrevue a été réalisée en février 2022.



ET LE PLATEAU TECHNIQUE D'ITINÉRAIRES

Nasséra :

« Lucas a démontré qu'il pouvait occuper un poste, respecter les horaires, travailler en équipe... Aujourd'hui je reste disponible car il a besoin d'être rassuré dans ce qu'il fait et parfois il faut le «rebooster». L'accompagnement se poursuit. Mon travail se fait aussi en lien avec la **Mission Locale**, que nous continuons de voir pour la suite de parcours.»

Lucas :

« Après le Plateau Technique j'ai eu une expérience d'un mois comme auxiliaire de vie grâce à une voisine qui est dans ce domaine. Ça n'a rien à voir, mais aider les gens, spécialement les personnes âgées, ça me plaît. L'employeur souhaitait me proposer un CDI mais sans le permis les trajets c'était compliqué, ça me prenait trop de temps. Il m'ont dit que je pourrai revenir dès que j'aurai le permis.»

Nasséra :

« J'ai trouvé Lucas très enthousiasmé par ce contrat d'auxiliaire de vie, il en parlait beaucoup. Je lui ai donc proposé, s'il accepte un CDI, d'envisager une formation, car c'est aussi un métier porteur. Donc pourquoi pas un accompagnement aussi vers ce métier-là.

Même s'il choisit une autre voie, son passage au Plateau Technique lui a fait beaucoup de bien. C'est un outil d'insertion au sens large du terme, pas seulement professionnelle mais aussi sociale.

Parfois, c'est une mise à jour administrative, un soutien psychologique, car il faut se poser pour mettre à plat toutes les difficultés qu'un jeune peut rencontrer et l'aider à mettre des priorités.

Avec certains jeunes, l'insertion professionnelle arrive au second plan, j'utilise alors l'outil Plateau Technique pour travailler des difficultés périphériques.

Lorsque Lucas aura un CDI, il sait que s'il a encore besoin de moi, je serai là.

J'ai accompagné beaucoup de jeunes en contrat aidé à Itinéraires. D'autres partenaires nous sollicitent aussi pour intégrer des jeunes dans ce dispositif. La condition est qu'il y ait un accompagnement social et du sens derrière la démarche. A chaque fois, je participe aux réunions de parcours. Avec Yvette et Kathy, nous communiquons très régulièrement. Je suis informée s'il y a des retards, et avec Yvette nous n'attendons pas la fin d'un contrat, nous faisons des bilans intermédiaires pour voir ce qu'il y a à améliorer et s'il y a d'autres projets. Yvette intervient aussi dans le cadre de la suite de parcours. De même, je vois régulièrement l'encadrant technique.»

Lucas :

« Itinéraires m'a aidé en tout : à retrouver du travail, à avoir des aides qu'on n'a pas forcément la possibilité d'avoir seul, comme avec la Fondation de France ou les FAJEM¹.

Je vois Nasséra au moins une fois par semaine. Dès que j'ai besoin d'un conseil, je l'appelle, je lui envoie des textos, elle est disponible pour moi. Heureusement qu'il y a des gens comme ça qui sont là pour nous. C'est déjà assez compliqué de trouver du travail ou un logement, donc si on peut avoir l'aide d'un éducateur ou d'une éducatrice, c'est un plus.

Aujourd'hui j'ai plus confiance en moi. Même quand j'aurai un CDI, je donnerai des nouvelles à Itinéraires, car ils étaient là quand j'en avais besoin.»

1- Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole.

02 L'activité du Plateau Technique en 2021

1. Le public accompagné en 2021



CHIFFRES CLÉS

▶ **57 CDDI** et **1 stagiaire**



43 hommes (75,4%)



14 femmes (24,6%)

▶ **46 jeunes de 18 à 26 ans** (21 jeunes de 18-20 ans et 25 jeunes de 21-26 ans).

▶ **11 adultes de + de 26 ans.**

▶ **12 bénéficiaires du RSA** (Revenu de Solidarité Active) et **12 jeunes ayant droit d'un bénéficiaire du RSA.**

▶ **6 jeunes ayant un parcours ASE** (Aide Sociale à l'Enfance).

▶ **37 personnes inscrites en Mission Locale** avant leur entrée à l'ACI.

▶ **11 personnes sans domicile fixe** à leur entrée.

▶ **12 jeunes sous main de justice** à leur entrée.

▶ Durée moyenne de présence dans l'atelier : **8 mois.**

▶ **3 formations** réalisées durant le passage au Plateau Technique :
- 2 en Apprentissage de la propreté,
- 1 en Remise à niveau, savoir de base en Français

Origine géographique des personnes :

- Lille et Hellemmes : **53**
- Wattignies : **2**
- Haubourdin : **1**
- Tourcoing : **2**

Niveau de qualification ou de formation à l'entrée :

- Niveau VI¹ : **31**
- Niveau V² : **22**
- Niveau IV³ : **3**
- Niveau III⁴ : **1**

1- Sorties en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou abandon en cours de CAP ou BEP.

2- Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique.

3- Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans le baccalauréat.

4- Sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2.

Répartition par âge :



EXEMPLES DE PARCOURS

François*, 19 ans - en CDDI au Plateau Technique

Agé de 19 ans et titulaire d'un **CAP mécanique auto**, François est sorti du lycée professionnel et a souhaité accéder à l'emploi. Cependant, il souhaitait expérimenter d'autres domaines professionnels que la mécanique automobile, tels que le Bâtiment, le Transport/Logistique ou encore le Transport Ambulancier.

Il avait donc effectué quelques missions de livraison pour Amazon, sur des contrats de remplacement, mais les perspectives de contrat à durée déterminée de longue durée et de CDI étaient faibles.

La situation financière précaire de sa famille (**foyer bénéficiaire du RSA**) nécessitait la mise en œuvre d'un accompagnement dans la gestion du budget et l'obtention de ressources plus stables pour François.

Ce travail a été engagé avec un éducateur spécialisé et, parallèlement, sa candidature a été orientée vers le Plateau Technique.

La demande a été instruite en juillet pour un démarrage de Contrat d'insertion effectif au 1^{er} septembre 2020 au sein de l'**atelier Menuiserie**.

Durant ce parcours d'insertion, il a pu acquérir des notions de base en menuiserie d'agencement et en fabrication, puisqu'il a participé à la **fabrication de meubles** (meubles de rangement, tables) et même d'un **prototype de chaise « design »**. **Olivier FREDERIC**, l'encadrant technique de l'atelier, l'a initié à la prise de mesures, à la lecture de plans et au réglage de machines.

Accompagné dans sa réflexion sur son projet et guidé dans ses choix, notamment au regard du contexte personnel, il a opté pour la **recherche d'emploi dans le secteur Transport/Logistique**.

Il a été mobilisé sur sa recherche d'emploi tout au long de son parcours.

Cette recherche a abouti, fin janvier 2021, à la conclusion d'un Contrat à Durée Indéterminée en tant que **Chauffeur Livreur** au 1^{er} février 2021.

Yvette TISON, responsable de l'accompagnement professionnel

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié.

2. La levée des freins



Impact sur le logement : pour 27 salarié·e-s en 2021

L'entrée en contrat de travail par l'obtention du statut de salarié et l'obtention de ressources facilite l'accès ou le maintien dans le logement.

C'est dans ce sens que les personnes sont accompagnées par l'équipe éducative (élaboration des dossiers, demandes de mutation, plans d'apurement).



Impact sur la santé/addictions : pour 21 salarié·e-s en 2021

Les jeunes sont accompagnés dans leurs démarches de couverture sociale (CMU) et dans la prise en charge de leurs soins : bilans de santé, soins réguliers...

Concernant les pratiques et conduites addictives, une fois la problématique repérée et avec l'accord du jeune, l'accompagnement individuel est réalisé et un travail d'orientation vers les structures spécialisées est mené pour la mise en place de protocoles de soins (traitement de substitution par exemple).

Lors des bilans individuels, les jeunes concernés expriment souvent le fait que l'activité professionnelle les aide à réduire leur consommation de psychotropes.

Cette action a de fait été limitée en 2021, en raison de la crise sanitaire.



Impact sur la mobilité : pour 37 salarié·e-s en 2021

La question de la mobilité est abordée lors de chaque entretien de contractualisation, d'une part dans le souci de lever ce frein pour un démarrage de l'activité professionnelle dans de bonnes conditions (démarches pour la carte de transport et participation de l'employeur à son financement), d'autre part elle est abordée dans le cadre du projet : souhait de s'engager ou non dans l'obtention du permis B.

Quant à la mobilité nationale ou internationale en lien avec le développement personnel, la citoyenneté et la relation à autrui, un accompagnement est réalisé chaque fois que possible pour favoriser l'inscription des jeunes dans des projets de territoire, de solidarité ou des projets sportifs ou de loisirs.



Impact sur la situation judiciaire : pour 12 salarié·e-s en 2021

En fonction des problématiques rencontrées, les personnes sont accompagnées dans leurs démarches d'obtention d'aide ou d'assistance juridique.

Elles sont mises en lien avec les professionnels compétents pouvant leur proposer de l'aide dans leurs démarches de demande d'aménagement de peine.

L'obtention d'un contrat de travail facilite ces démarches. Par ailleurs, le fait d'être en activité contribue à diminuer, voire stopper, les conduites à risque et à soutenir la volonté de rupture avec ces comportements délictueux.

3. Les réalisations de chantier en 2021

CHIFFRES CLÉS



86 chantiers ont été réalisés :

- **70** pour des **particuliers**, dont 12 démarrés en 2021 qui se termineront en 2022.
- **4** pour **OSLO** à Mouvaux (entreprise de conception de logiciels innovants pour les métiers du BTP).
- **1** pour l'**IRTS** (Institut Régional du Travail Social) Hauts-de-France.
- **3** pour une école d'éducateurs.
- **1** pour le bailleur social **LMH** (Lille Métropole Habitat).
- **7** pour **Itinéraires** (à Mistral Gagnant, Entr'Actes et au local du Faubourg de Béthune).

QUELQUES EXEMPLES



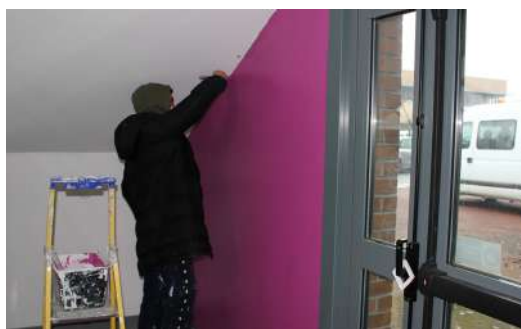
LE CHANTIER DE L'IRTS

Six mois après la première phase de travaux réalisés à l'IRTS en 2020, **Pascal BOYER**, encadrant technique, est retourné sur les lieux avec une nouvelle équipe de **6 jeunes**, pour une seconde phase.

Il les a formés à différentes techniques : peinture sur murs, plafonds, portes, tuyauteries, châssis de fenêtres ; utilisation du blanc et des couleurs ; pose de résine sur carrelage ; découpe et pose de fibre ; finitions...

En quelques semaines ils ont repeint les cages d'escalier, plusieurs salles de cours, des couloirs et les sanitaires de l'établissement.

Pascal leur a aussi appris la mise en sécurité d'un chantier, en leur montrant par exemple les différentes étapes de pose d'échafaudages.





LE CHANTIER LMH À LILLE SUD : LA TOUR 19

Un chantier d'ampleur a été mené pour **Lille Métropole Habitat** à Lille Sud, Résidence Jules Vallès, tour 19. Débuté en septembre 2021, il a duré 5 mois.

12 jeunes du Plateau Technique, dont **6 originaires du quartier de Lille Sud**, accompagnés par les encadrants techniques et l'équipe éducative du Club de prévention d'Itinéraires, ont mené à bien ce chantier.

Ce projet a pris place dans un contexte bien particulier : un secteur de Lille Sud très touché par le **trafic**, de nombreuses **nuisances**, subies notamment par les locataires de l'immeuble à cause du trafic en bas des tours, et de fortes **dégradations** du bâtiment.

L'enjeu était de **permettre aux locataires de se réapproprier leur environnement, en retrouvant des lieux de vie sains, agréables et respectés.**

«Pour cela, rien de mieux que d'associer tous les partenaires du quartier : les éducateurs spécialisés et médiateurs du Club de prévention et les Ateliers et Chantiers d'Insertion d'Itinéraires et de Lille Sud Insertion (chacun s'est occupé d'une tour différente)», explique **Jean-François DIVERCHY, chef du service Plateau Technique.**

Les équipes ont refait les **peintures de toutes les parties communes de la tour** (le rez-de-chaussée et les 15 étages) : paliers d'une vingtaine de mètres de long, cages d'escaliers, portes, plafonds, murs, boiseries, placards techniques, plinthes, ascenseurs, gardes corps métalliques.

Elles ont commandé et posé des mains courantes supplémentaires pour mettre la tour **aux normes pour les personnes à mobilité réduite et pour les personnes malvoyantes.** Toute la signalétique a été refaite avec du braille incorporé, des bandes podotactiles pour les escaliers et de nouveaux tapis d'entrée ont été posés.

«Le travail était compliqué car certains étages étaient très sales et fortement dégradés, notamment par des incendies. Il a fallu tout gratter, tout faire tomber et refaire tous les enduits. Maintenant c'est parfait, on ne voit pas la différence avec les autres étages.»

Le tout a été réalisé sous protocole COVID, c'est-à-dire avec port du masque et distances de sécurité obligatoires, répartition des jeunes en nombre limité par étage et dans les véhicules...

Le résultat parle de lui-même :

*«Nous n'avons quasiment pas eu d'absentéisme et **le chantier a été réceptionné par le client sans réserve, du premier coup.** LMH était vraiment ravi !», se félicite Jean-François, qui souligne également les bonnes relations qui se sont établies avec les habitants du quartier :*

«Les jeunes se sont mis de côté, car certains connaissaient l'équipe d'Itinéraires. Ils nous ont laissé faire notre travail. Nous n'avons pas subi de dégradations ni déploré aucun incident. C'est déjà un grand pas en avant.

Le fait d'y faire travailler des jeunes du quartier a permis que ce chantier soit respecté.

Quant aux locataires, au début ils étaient un peu méfiants, mais très vite ils ont vu que le chantier était nettoyé tous les jours, que notre présence faisait que les lieux restaient propres.

Comme c'est déjà arrivé sur d'autres chantiers, ils ont fini par venir nous proposer le thé, le café, des petits gâteaux. Une très bonne communication s'est établie entre les locataires, Itinéraires, les jeunes et le bailleur social.

Ce qui est sûr, c'est que c'est un travail qui demande beaucoup d'investissement, il faut y être en permanence, être à l'écoute tout le temps. Mais le jeu en vaut la chandelle ! »

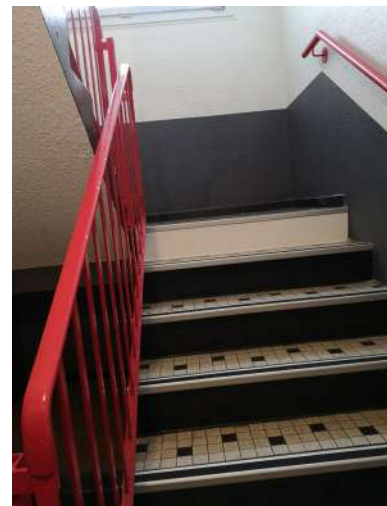


LE CHANTIER LMH À LILLE SUD : LA TOUR 19

AVANT :



APRÈS :



Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire

Proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions d'une insertion professionnelle durable

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social avec les jeunes et leur famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les travailleur·se·s du sexe et les usager·ère·s de drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner les familles et les jeunes

Contact Plateau Technique :

Tél : 03 20 52 17 59

plateautechnique@itineraires.asso.fr

Siège d'Itinéraires :

8 rue du Bas Jardin 59000 Lille

Tél : 03 20 52 11 00 - Fax : 03 20 85 11 91

contact@itineraires.asso.fr

www.itineraires.asso.fr



Imprimé sur papier 100% recyclé



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

